



Affaire n° 149
Rapport n° ACE-EDT.23660 - 7 pages

Vérification des appareils de levage

Contrôle effectué en application de l'arrêté du 01 mars 2004 (travail)
Vérification périodique

Équipement concerné
PEMP type 3A

Établissement concerné

Lieu d'intervention
Dépôt



Identification de l'équipement

Marque : HAULOTTE Modèle : COMPACT 10
CMU : 450 daN
Année de fabrication : 2014 - Date de mise en service : 02/08/2018
N° Constructeur : CE803870
Marquage : CE
Type : .
Porteur : Sans objet
Immat / Chassis : Sans objet
Compteur : H lu: 342

Contenu de la vérification :

Essais de fonctionnement des mécanismes (art.6b Arrêté 1er mars 2004)
Essais de déclenchement des dispositifs de sécurité (art.6c Arrêté 1er mars 2004)
Examen d'état de conservation des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur (art.9 Arrêté 1er mars 2004)

Périodicité contractuelle : 6 mois
Périodicité réglementaire : 6 mois

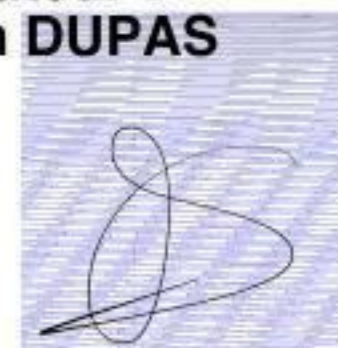
Date d'intervention : 15/12/2025
Date d'envoi du rapport : 15/12/2025

Conclusions de la vérification :

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier.

Nous avons été accompagné lors de la vérification par **non accompagné**
Le compte rendu de fin de visite a été effectué à **non accompagné**
Un rapport provisoire a été remis à .

Vérificateur :
Gaëtan DUPAS



Conditions de la vérification

A l'attention du chef d'établissement

Ce rapport de contrôle a été rédigé avec le plus grand soin. Les informations présentes dans ce rapport sont portées à la connaissance du chef d'établissement, dont la responsabilité est engagée.

Le macaron ACE collé sur l'équipement n'exprime pas une absence d'observation, seul le rapport fait foi.

La photo située dans la page des observations n'est pas nécessairement une photo de situation du jour de la vérification, elle a pour unique but de localiser les observations faites sur l'équipement au cours de la visite.

La photo de situation et d'état de la machine se trouve en page 1.

Charges d'essais et épreuves:

Dans le cas où la CES (Charge mise à disposition par l'utilisateur à l'occasion des essais) est inférieure à la CMU (Charge Maximale d'Utilisation de l'appareil), le Chef d'Établissement doit prendre les mesures nécessaires afin de restreindre provisoirement l'utilisation de l'équipement mécanique à la CES utilisée lors de la vérification.

Abréviations

Ral Ralentisseur
FdC Fin de course

AV: Avant - AVDT: Avant droite - AVG: Avant gauche
AR: Arrière - ARDT: Arrière droite - ARG: Arrière gauche
DT: Droit - G: Gauche

Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire :	Oui
Mise à disposition de la notice d'instructions :	Non
Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) :	Non
Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) :	Sans Objet
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition :	Non
Carnet de maintenance mis à disposition :	Non
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner :	Oui
Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves :	Oui
Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil :	Non
Mise à disposition par écrit des informations relatives aux opérations qu'il est prévu d'effectuer par l'utilisateur (Examen d'adéquation)	Non
Mise à disposition des informations nécessaires, notamment les données relatives au sol, à la nature des supports, aux réactions d'appui au sol et, le cas échéant, à la vitesse maximale du vent à prendre en compte sur le site d'utilisation (Examen de montage)	Non
Etat de propreté de l'équipement présenté satisfaisant	Partiellement

Modifications apportées sur l'équipement

Aucune modification apportée sur l'appareil.

Parties non vérifiées

Vérification effectuée sur les parties visibles et/ou accessibles sans démontage.

Liste récapitulative des observations



Observations d'ordre général :

Placer une copie des documents réglementaire sur l'appareil.

1

Charpente - Mâts-Tourelle-Flèche-Bras-Ciseaux, etc...

Garde corps endommagé (pliure, trou fissure).
Absence de verrouillage montant
Remettre le garde corps en état.

2

Châssis-Supports-Fixations - Organes de roulement (pneumatiques, bandages, galets)



Le bandage des roues est en mauvais état
A remplacer.

Descriptif

Capacité en daN

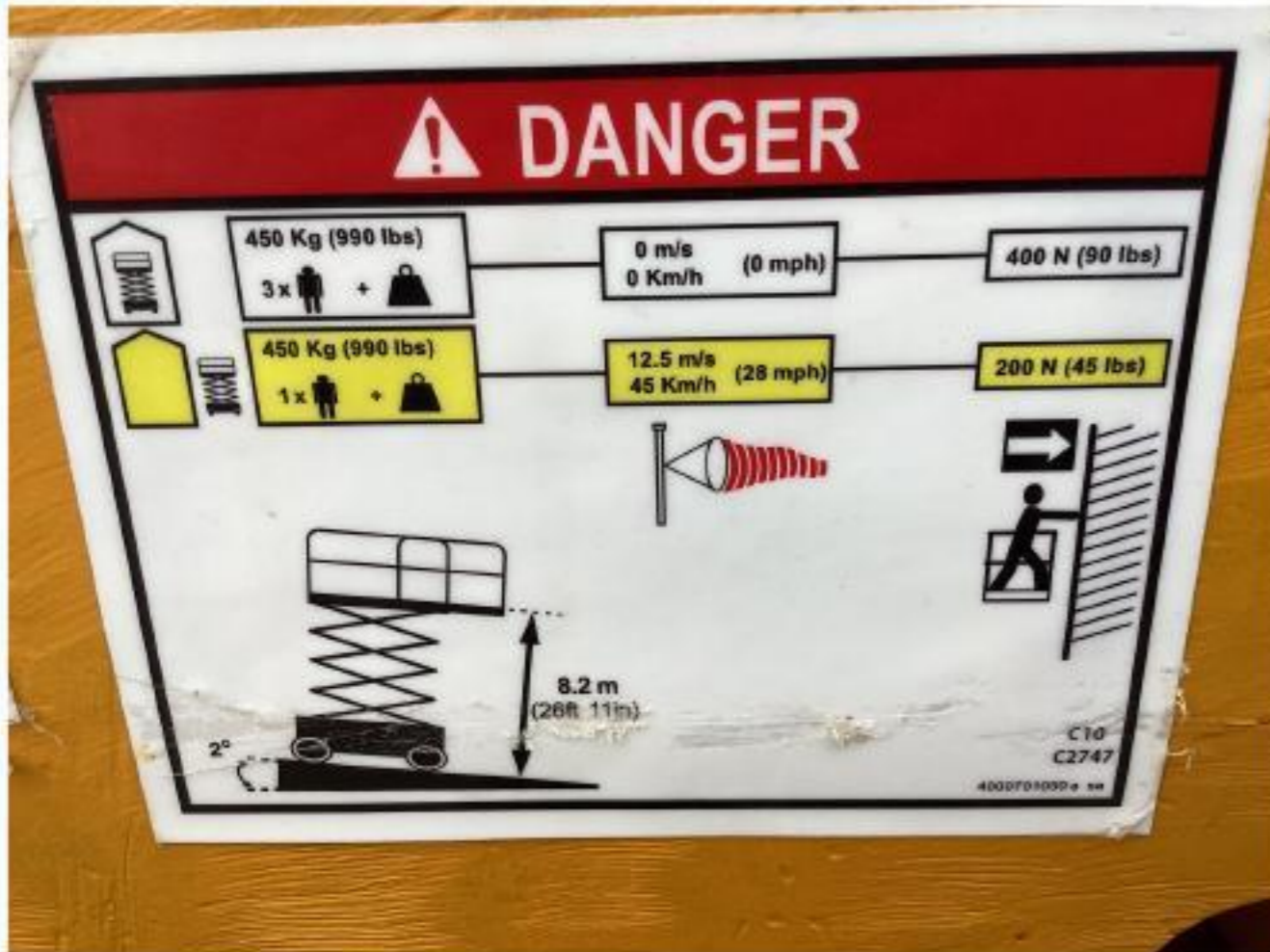
CMU : 450

Autres données du constructeur :

Devers latéral 2°

Devers longitudinale 2°

Abaque de charge présent sur l'appareil



Descriptif

Hauteur de levage (m) : 8,14

Description

NACELLE CISEAUX ÉLECTRIQUE TYPE 3A

Hauteur de travail m : 10

Vérin de levage: 1

Implantation

Sans objet appareil mobile

Equipements de préhension et / ou interchangeables

Nacelle ou panier

Dispositifs de contrôle de l'amplitude des mouvements

Mouvement

Détection panier au poste bas petite vitesse.

Qté Ral

Qté FdC

Qté Surc

Qté Coll

1

Dispositifs de protection divers

Détecteur de devers

Levier(s) de sécurité

Asservissement vitesse de translation/Elévation

Limiteur de surcharge

Arrêt d'urgence

Indicateurs

Indicateur de charge

Avertisseur sonore

Indicateur de devers

Descriptif

Eléments constitutifs soumis à la vérification

Installation (à demeure ou aménagement de supports particuliers)

- Obstacles fixes (dispositions prises) 1
- Lignes électriques aériennes (dispositions prises) 1
- Délimitation de la zone d'emprise au sol 1
- Effet du vent hors service 1

Accès installés à demeure

- Accès au(x) poste(s) de conduite 1
- Autres accès pour entretien, vérification 1

Chemin de roulement-Support

- Assise-Scellement-Réaction aux appuis 1
- Voie de roulement (rails, fixations, niveau) 1
- Butoirs-Amortisseurs 1
- Mise à la terre de la voie 1

Châssis-Supports-Fixations

- Châssis (traverses, longerons, fixation du faux châssis) 1
- Organes de roulement (pneumatiques, bandages, galets) **Obs. n° 2**
- Stabilisateurs 1
- Blocage de suspension 1
- Maintien en position route des extensions de stabilisateurs 1

Charpente

- Mâts-Tourelle-Flèche-Bras-Ciseaux, etc... **Obs. n° 1**
- Ancrages-Haubanage 1
- Lests-Contrepoids 1
- Guidages-Butées-Amortisseurs 1

Sources d'énergie

- Dispositif de séparation générale 1
- Equipements et canalisations 1
- Protection des pièces nues sous tension 1
- Enrouleur 1

Eclairage incorporé à l'appareil

- Eclairage de la zone de travail 1
- Eclairage de l'accès au(x) poste(s) de conduite 1

Poste(s) de conduite

- Constitution-Fixations-Plancher 1
- Protection contre les chutes de hauteur 1
- Toit de sécurité (poste fixe au sol) 1
- Protection contre les risques de cisaillement 1
- Eclairage 1

Organes de service et de manoeuvre

- Mise en marche-Arrêt normal-Sélecteur 1
- Sélecteur de postes de conduite (priorité) 1
- Interdiction d'emploi (appareils mobiles) 1
- Identification des organes de service 1
- Retour automatique au point neutre 1
- Poste de dépannage 1
- Poste de sauvetage prioritaire 1
- Autres arrêts accessibles (urgences) 1
- Avertisseurs sonore, lumineux 1
- Indicateurs 1
- Etat des commandes 1

Suspentes-Tambours-Poulies-Dispositifs de préhension

- Suspentes (câbles ou chaînes) 1
- Attaches 1
- Tambours-Poulies-Noix-Pignons 1

Mécanismes

- Groupes moto-réducteurs 1
- Organes de transmission-Accouplements 1
- Vérins et canalisations 1

- Systèmes pignon-crémaillère 1
- Freins des mouvements concourant au levage 1
- Limitation de la vitesse (absence d'emballement) 1
- Freins du mouvement d'orientation 1
- Freins du mouvement de translation 1
- Frein d'immobilisation hors service 1
- Freins d'immobilisation en translation 1
- Protection des organes mobiles de transmission 1

Dispositifs de sécurité

- Limiteurs de courses des mouvements concourant au levage 1
- Autres limiteurs de course, hors course 1
- Limiteur de charge, de capacité 1
- Parachute ou dispositif équivalent 1
- Indicateur/détecteur de dévers 1
- Dispositif de maintien à l'horizontale du plancher 1
- Correcteur automatique de niveau 1
- Limiteur de dévers, d'inclinaison 1
- Chasse objets ou dispositif équivalent 1
- Détecteur d'obstacle à la descente 1
- Détecteur de mou de suspente 1
- Asservissement des stabilisateurs/nacelle repliée 1
- Asservissement de la vitesse de translation/hauteur de la plate forme 1
- Dispositif de blocage des éléments mobiles en position route autres que extensions de stabilisateurs 1

Prescriptions diverses

- Affichage capacité-Tableau des charges 1
- Consignes de sécurité (lisibilité) 1
- Notice d'instructions (MRS) 1
- Déclaration de conformité et marquage si appareil CE (MS) 1
- Certificat de conformité si appareil d'occasion (RS) 1

Epreuves-Essais

- Essais 1

La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

Essais et / ou épreuves

Condition des essais et / ou épreuves

Circonstances

Vérification périodique

Etat réglementaire de l'appareil lors de sa mise en service dans l'établissement

Appareil en location

Essais et / ou épreuves

Dispositifs soumis à essais et / ou épreuves en charge et / ou concourant au travail	Charge de référence	Coefficient d'essais ou d'épreuve	Charge d'essais ou d'épreuve disponible	Durée en min	Portée en m	Résultat
Tous mécanismes						Satisfaisant
Essai de charge (freins de levage, étanchéité des circuits hydrauliques)	450 daN	1,1	495 daN			Satisfaisant
Limiteur de charge, indicateur de surcharge	450 daN	1,2	540 daN			Non satisfaisant

Constats après essais et / ou épreuves

Le résultat des essais réalisés en charge est satisfaisant .